

Le 20 mars 2015

[Traduction]

Chantiers navals

M. Fitch : Je dois dire que la loyale opposition de Sa Majesté a fait un tour du chapeau cette semaine pour les gens du Nouveau-Brunswick. Par nos questions, nous avons poussé le gouvernement à agir relativement au Fonds d'emploi pour les jeunes, nous avons poussé le gouvernement à agir relativement à la Promesse d'emploi et nous avons poussé le gouvernement à agir en appelant au maintien de l'allocation de bois pour l'industrie forestière au Nouveau-Brunswick.

Dans un esprit de collaboration et pour essayer d'obtenir une quatrième fois des résultats en autant de tentatives, la première question que je veux poser aujourd'hui au premier ministre porte sur la construction navale à Caraquet. Nous en avons brièvement discuté hier. Le premier ministre a-t-il des nouvelles aujourd'hui concernant l'industrie à Bas-Caraquet, étant donné qu'il a reçu hier, j'en suis sûr, un compte rendu à jour à ce sujet?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Tout d'abord, en ce qui a trait à la Stratégie de gestion des forêts de la Couronne, c'est quelque chose que j'ai dit il y a environ six mois, lors du débat entre les chefs des différents partis politiques, avant les élections. Alors, l'opposition a pris environ six mois avant de poser la question ici, à la Chambre. Nous avons été très transparents. En effet, j'ai été très transparent durant la campagne électorale quant à nos plans en ce qui concerne la foresterie.

La foresterie est une industrie très importante pour nous, au Nouveau-Brunswick. En effet, notre province est celle au pays qui dépend le plus de l'industrie forestière, et c'est pour cette raison que nous prendrons le temps d'établir un plan qui nous aidera à créer des emplois. Notre plan inclura aussi d'autres principes. Nous voulons avoir une stratégie en matière de foresterie qui nous aidera à soutenir nos forêts à long terme. Nous voulons aussi nous assurer que les forêts pourront nous aider à avoir une bonne qualité de vie ici, au Nouveau-Brunswick.

Alors, il est très clair que nous voulons prendre le temps d'établir une stratégie qui nous aidera avec nos priorités, et c'est exactement ce que nous allons faire.

[Traduction]

M. Fitch : Je vous remercie de la réponse, mais c'était celle d'hier. Nous avons une question aujourd'hui concernant un autre sujet particulièrement important pour la province.

Je me souviens que, lorsque j'étais ministre du Développement économique, nous avons accompli un travail considérable pour réaliser des progrès à l'égard de l'industrie en question. Nous avons



convaincu le Groupe Océan de venir s'installer au Nouveau-Brunswick. Nous avons fait une première annonce, et il était attendu qu'une autre annonce s'ensuivrait à l'hiver 2015 relativement à l'emploi et à l'investissement dans une industrie et une région de la province qui en a désespérément besoin.

Nous savons que le gouvernement libéral s'y est mal pris en matière de développement économique et a fait fuir les investissements et les emplois de la province. Nous espérons qu'Investir NB poursuivra le travail qu'elle a déjà réalisé dans le dossier. Nous espérons que le premier ministre n'attend pas simplement la création d'Opportunités Nouveau-Brunswick pour s'en attribuer le mérite. Le premier ministre peut-il nous informer au sujet de Groupe Océan et de l'industrie à Bas-Caraquet?

L'hon. M. Gallant : Le député du côté de l'opposition pose des questions et aborde quatre ou cinq sujets. Évidemment, je veux faire de mon mieux pour y répondre. J'ai parlé du plan d'aménagement forestier.

Le député a aussi parlé du Fonds d'emploi pour les jeunes, en disant qu'il nous avait poussés à agir. Nous avons indiqué très clairement que le programme débiterait le 1^{er} avril. Cela fait des mois que nous l'avons dit. Les gens de l'opposition sont les seuls qui n'en ont pas entendu parler et ils ont soulevé la question hier et avant-hier. De plus, les gens de l'opposition n'ont même pas appuyé le programme. Ils l'ont dit dans leurs discours. Ils n'appuient pas le Fonds d'emploi pour les jeunes. Le député de Portland-Simonds a dit que le programme ne servait à rien et que nous devrions simplement poursuivre ce que le gouvernement précédent avait entamé.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Malheureusement, le gouvernement précédent n'a pas réussi à créer des emplois. Il s'agissait du premier gouvernement en 40 ans à ne pas afficher de gain net d'emplois, ce qui justifie très clairement le fait que nous devons mettre fin au statu quo. Notre gouvernement agit exactement en ce sens. Nous ferons preuve d'innovation quant à la façon dont nous ferons croître l'économie. Nous mettrons l'accent sur la création d'emplois et nous travaillerons avec les gens du Nouveau-Brunswick pour accomplir cette tâche.

M. Fitch : Il est regrettable que le premier ministre essaie aujourd'hui de réécrire l'histoire. Il tente de faire dire au député de Portland-Simonds ce qu'il n'a pas dit. Ce n'était pas du tout le cas. Nous voulons surveiller le Fonds d'emploi pour les jeunes pour nous assurer qu'il produit les résultats escomptés. Nous voulons surveiller le programme Promesse d'emploi, car il a permis de créer des emplois à temps plein au Nouveau-Brunswick plutôt que des postes d'une durée de six mois.

Encore une fois, j'ai été très clair dans la dernière question posée. Je veux que le premier ministre nous fasse le point au sujet de l'industrie de la construction navale au Nouveau-Brunswick. Une



première annonce a été faite de concert avec Groupe Océan concernant la construction de barges dans la région de Bas-Caraquet, et, à l'hiver 2015, nous nous attendions à une autre annonce concernant l'investissement dans le secteur privé.

Nous savons que le premier ministre décourage l'investissement dans la province en raison de certaines des décisions et des conditions que son gouvernement a imposées au Nouveau-Brunswick. Nous le savons. Des gens de l'industrie, tout comme des tierces parties, nous ont dit ce qui en est. Nous voulons de nouveau rassurer les gens. Le premier ministre peut-il préciser l'échéancier pour...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Gallant : Tout d'abord, en ce qui concerne le Fonds d'emploi pour les jeunes, le député d'Oromocto-Lincoln a accusé le gouvernement de créer un fonds qui proposerait en fin de compte des semaines de travail. Voilà comment les gens de l'opposition présentent le Fonds d'emploi pour les jeunes. Ils n'appuient manifestement pas le programme, même s'ils tentent aujourd'hui de s'attribuer le mérite de sa mise en oeuvre. Le tout est vraiment regrettable, et je pense que nous pouvons tenir un débat plus constructif à l'Assemblée législative.

Quant à la question de la construction navale au Nouveau-Brunswick, il s'agit de l'une de nos priorités.

[Original]

Il est prioritaire d'aider le projet du Centre naval du NB, à Bas-Caraquet. Le projet a été très bien accueilli par notre gouvernement, et les collectivités ont démontré qu'il était une priorité pour elles en investissant elles-mêmes dans celui-ci. J'ai dit hier — je le dirai encore —, et je l'ai dit aux médias aussi, qu'il y aura une annonce à ce sujet bientôt. Nous avons bien hâte de travailler avec les gens du Nord en vue de créer des emplois et de faire de la croissance économique. Nous allons poursuivre l'élan que nous avons entrepris.

[Traduction]

M. Fitch : Ce qui nous préoccupait plus tôt cette semaine et pendant la présente session, ce sont les annonces au sujet du développement économique dans la province. Nous sommes préoccupés par le fait que les investissements sont découragés dans la province et qu'ils ne se concrétiseront pas.

Je suis reconnaissant au premier ministre des renseignements qu'il nous fournit aujourd'hui, mais le tout fait vraiment écho à ce qui nous préoccupe aussi, soit le fait qu'il ait dit à Développement économique d'arrêter, de ne faire aucune annonce dans la province, de n'attribuer aucun mérite à Investir NB ni à l'ancien gouvernement et d'attendre après le jour du poisson d'avril et le début des activités d'Opportunités Nouveau-Brunswick pour faire des annonces sur des sujets comme le Groupe Océan, à Bas-Caraquet.



Le premier ministre s'engagera-t-il aujourd'hui, lorsque le gouvernement en fera l'annonce — si tant est qu'il en fasse l'annonce, que la compagnie continue d'investir et qu'elle n'ait pas quitté la province en raison de la couverture négative par la presse et des décisions du gouvernement —, à rendre à César ce qui est à César en rendant hommage aux employés vaillants d'Investir NB et de Développement économique au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Gallant : Nous ne sommes pas aussi préoccupés par les annonces que l'était le gouvernement précédent. Nous voulons obtenir des résultats sur le plan de la création d'emplois. Nous ne voulons pas nous contenter de faire uniquement des annonces alors que l'économie perd en fait des emplois, comme nous en avons été témoins sous le gouvernement précédent. Nous nous efforçons de créer les conditions propices à la croissance économique au Nouveau-Brunswick. Nous nous assurons de faire de l'emploi notre priorité absolue.

En ce qui concerne le projet en question, le député d'en face devrait savoir, étant donné qu'il a sûrement vu le programme et été informé à ce sujet, qu'une annonce aurait dû être faite il n'y a pas si longtemps. Malheureusement, la météo était mauvaise. Il faisait tempête, et toutes les parties n'ont donc pas pu se rendre à Bas-Caraquet pour faire l'annonce.

Alors que le député d'en face se préoccupe de notre plan de communication, nous nous préoccupons de créer des emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick et nous y consacrerons nos efforts.

[Original]

Nord du Nouveau-Brunswick

M^{me} Dubé : Nous avons vu que l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick a été très peu enchantée de la tournée qu'a faite le ministre concernant le Fonds de développement économique du Nord. Maintenant, nous voyons que le Conseil économique du Nouveau-Brunswick a également manifesté sa déception de ne pas avoir été adéquatement consulté en ce qui concerne le développement économique et la vision du gouvernement relativement à l'utilisation de ces fonds à l'avenir.

Ma question au ministre responsable est la suivante : Va-t-il inviter à la table, en bonne et due forme, les représentants de ces organismes et les consulter, à proprement parler, pour discuter de la façon dont sera investi le Fonds de développement économique du Nord?

[Traduction]

L'hon. M. Fraser : Je veux remercier la députée d'en face de la question. Certainement, notre priorité est de créer des emplois et de faire croître notre économie, en particulier dans le Nord. Nous savons que, au cours des quatre dernières années, pendant le mandat de la députée d'en face et celui de l'ancien gouvernement, nous avons connu le pire bilan en 40 ans sur le plan de la création d'emplois. Sous ce gouvernement-là, nous n'avons pas obtenu de résultats dans le Nord,



et le statu quo est inacceptable. Voilà pourquoi nous avons fait une tournée de discussion. Voilà pourquoi nous avons rencontré, lors d'une tournée pendant le congé de mars, des dirigeants municipaux, des représentants des CLDE, des gens du milieu des affaires, des membres du public et des entrepreneurs dans le Nord.

Nous sommes disposés à rencontrer les responsables du Conseil économique du Nouveau-Brunswick. Nous sommes disposés à rencontrer les responsables de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick. En fait, j'ai eu une discussion avec le président de l'association plus tôt cette semaine, et nous avons prévu une réunion. Nous continuerons à travailler avec toutes nos parties prenantes et à rencontrer l'ensemble des groupes qui veulent travailler en partenariat et de façon positive avec nous en vue de faire croître notre économie, en particulier dans le Nord.

[Original]

M^{me} Dubé : À ce jour, qu'avons-nous vu? Le ministre se lève à la Chambre et parle toujours de la fameuse semaine de relâche de la Chambre, durant le congé scolaire de mars, période durant laquelle les gens s'occupent de leur famille.

Nous savons aussi que, sur invitation seulement, le ministre a parlé à quelques représentants des collectivités du Nord, et, encore là, avec seulement 24 heures d'avis. Toutefois, les gens du Nord sont sérieux : Ils veulent voir du développement économique ; ils veulent être consultés d'une façon appropriée et veulent participer à la vision du gouvernement en matière de développement économique.

On sait que le budget est presque prêt à être déposé et que le ministre des Finances a déjà annoncé que 90 millions avaient été trouvés suite à des réductions. Étant donné que les gens du Nord sont inquiets, ma question est la suivante : Le ministre va-t-il s'asseoir avec les gens du Nord, et ce, pas seulement sur invitation, afin qu'il y ait réellement une consultation, afin de voir...

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

L'hon. M. Fraser : Je veux assurer à la députée d'en face que nous travaillerons effectivement avec nos partenaires. Nous travaillerons de façon positive avec toutes les parties prenantes du Nord, ce que n'ont pas fait les gens d'en face lorsqu'ils étaient au pouvoir ces quatre dernières années. Je ne me rappelle pas une seule fois où l'ancien ministre responsable des fonds du Nord et de la région de Miramichi, qui vient de Shippagan, aurait visité la collectivité de Miramichi. Lorsque j'ai visité la collectivité du Madawaska, j'ai entendu la même chose. Les gens m'ont remercié d'être venu, en disant qu'ils étaient contents de prendre part à la discussion et qu'ils voulaient devenir des partenaires, être optimistes et avoir une image positive du Nord.



C'est exactement ce que nous ferons, et nous continuerons précisément en ce sens. Je n'ai aucune leçon à recevoir de la députée d'en face. Il est très clair que les gens d'en face ont échoué dans le passé, ce qui est regrettable pour les gens du Nord et ceux de la région de Miramichi. Le nord de la province a enregistré le taux de chômage le plus élevé du pays au cours des quatre dernières années. Le statu quo est inacceptable, et je ne suivrai pas votre exemple. Je veillerai, sous la direction de notre premier ministre et de notre équipe, à ce que les choses soient bien faites.

[Original]

M^{me} Dubé : Si le ministre ne veut pas prendre de leçons de l'opposition, il devrait au moins écouter attentivement ce que lui dit le Conseil économique du Nouveau-Brunswick. En effet, ce dernier est extrêmement déçu de ce ministre, qui n'était pas nécessairement à l'écoute et pas nécessairement sérieux à l'égard de cette invitation. Selon moi, 24 heures d'avis, ce n'est pas un laps de temps suffisant. De plus, si vous demandez à tous les maires des municipalités si 24 heures d'avis pour venir s'asseoir à une table afin d'avoir une conversation convenable pour que les gens puissent faire connaître leurs points de vue, ils vous diront que ce n'est pas suffisant.

On connaît les gens du Nord : ce sont des gens qui se préparent avant une réunion, qui n'ont pas peur de parler et qui veulent participer. Ce n'est pas nécessairement une tournée de relations publiques qu'on demande au ministre de faire, afin qu'il ait sa photo dans les journaux et puisse dire : Je suis venu ; je suis venu. Ici, on parle d'avoir une consultation convenable pour s'assurer que le développement économique du Nord avance. Peut-il confirmer qu'il va faire cela?

[Traduction]

L'hon. M. Fraser : La députée d'en face veut parler d'une tournée de relations publiques. Je me rappelle la fois, il y a quatre ans, sous la direction des gens d'en face, où le premier ministre s'est rendu à Miramichi et dans des localités du Nord pour parler d'un fonds de 250 millions de dollars pour le nord de la province et la région de Miramichi. Le fait est que les gens d'en face avaient prévu, pour les quatre dernières années, un budget de 100 millions, qu'ils ont dépassé.

L'engagement était de 250 millions. Les gens d'en face ont parlé de relations publiques. Ils ont fait des annonces partout dans le Nord, mais ils n'ont prévu que 100 millions dans le budget. Il n'est donc pas du tout étonnant que le tout ait échoué, car les gens d'en face n'ont pas été honnêtes envers les gens de Miramichi. Ils n'ont pas été honnêtes envers les gens du Nord. Ils n'ont pas été honnêtes. Ils continuent à faire de la politicaillerie ici aujourd'hui, ce qui est honteux.

Je continuerai à travailler, sous la direction de notre premier ministre et de notre équipe, avec les gens du Nord, les gens de la région de Miramichi et les gens de la province, ainsi qu'à privilégier une approche positive et à faire preuve d'ouverture, de transparence et d'honnêteté envers la population. Merci.



Musée du Nouveau-Brunswick

M. Wetmore : Le Musée du Nouveau-Brunswick est le plus vieux musée en activité du Canada. L'édifice abritant les collections et les biens du musée appartiennent à la population du Nouveau-Brunswick. Notre gouvernement progressiste-conservateur a travaillé très fort au projet d'agrandissement de 40 millions de dollars du Centre des collections du musée. Le projet doit être réalisé dans un délai très serré en raison des problèmes de toiture bien connus de l'édifice de l'avenue Douglas. Je suis très préoccupé d'entendre des rumeurs selon lesquelles le financement du projet serait le grand oublié du budget qui sera présenté le 31 mars. Le ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture aurait-il l'obligeance d'indiquer à la Chambre si le financement pour le Centre des collections sera accordé comme prévu?

L'hon. M. Fraser : Notre gouvernement reconnaît que les sommes consacrées à la culture représentent un investissement. Le Musée du Nouveau-Brunswick étant une ressource inestimable pour la connaissance de l'histoire et du passé de notre province, il nous faut en prendre grand soin. J'ai visité le musée et le Centre des collections, et j'ai visité les lieux. Nous travaillerons certainement très étroitement avec le musée pour essayer de trouver des solutions à certains des problèmes qu'il connaît. Merci.

M. Wetmore : Tout à l'heure, j'ai entendu parler de ce qui se passe dans le Nord. Des rumeurs semblent circuler quant à l'efficacité du ministre. J'en sais certainement déjà assez sur la consultation du ministre avec l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick. Je doute que le ministre soit en mesure de gérer le dossier du tourisme.

Maintenant, nous sommes saisis d'une question urgente liée au patrimoine et à la culture de notre province. Qui suscite une telle incertitude? Il s'agit, encore une fois, du même ministre. Prendra-t-il la parole à la Chambre et nommera-t-il les parties prenantes, s'il y en a, avec lesquelles il a discuté du Musée du Nouveau-Brunswick? Merci.

L'hon. M. Fraser : Le député d'en face semble s'être entiché de mon emploi du temps et des personnes que je rencontre.

Il a parlé de l'AITNB ; je vais donc lui répondre à cet égard. Un certain nombre de réunions ont eu lieu. Le 6 novembre, le ministre a rencontré la présidente de l'AITNB. Le 26 novembre, le ministre a parlé à la présidente de l'AITNB. Les 9, 12 et 19 décembre, des membres chevronnés de notre équipe ont rencontré les gens de l'AITNB. Le 15 janvier, le ministre a appelé la présidente de l'AITNB. Le 20 janvier, de la correspondance a été envoyée à la présidente et au directeur général de l'AITNB. Le 3 février, l'AITNB a annulé la rencontre prévue au chalet de sa présidente en raison du mauvais temps. Le 5 février, nous avons convenu de nous rencontrer à Fredericton, mais l'AITNB a annulé la rencontre en raison du mauvais temps. Le 17 février, une réunion avec la présidente et le directeur général de l'AITNB était prévue à l'Assemblée législative. L'AITNB a annulé la réunion en raison des conditions météorologiques. Le 20 février, la sous-ministre et son personnel ont rencontré le directeur général de l'AITNB.



Le président : À l'ordre. Monsieur le ministre, veuillez vous adresser à la présidence.

L'hon. M. Fraser : Je vais passer à la question suivante.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Wetmore : J'aimerais remercier le ministre d'avoir enfin fourni des réponses aux questions que j'ai posées la semaine dernière. La question n'était pas vraiment difficile. Malheureusement, le ministre reproche à l'AITNB d'avoir annulé bon nombre des rencontres prévues.

Je n'ose pas poser de questions au sujet des enjeux liés à la signalisation, bonté divine, car nous savons que les pauvres gens de Transports et Infrastructure et de Tourisme se le verront reprocher.

Prenons un moment pour examiner les faits. Le Musée du Nouveau-Brunswick doit déplacer son Centre des collections. Il faut remplacer le toit de l'édifice de l'avenue Douglas. Le projet ne peut pas s'éterniser. Le projet du Centre des collections doit absolument avancer sans plus tarder. Notre gouvernement a compris l'urgence et s'est engagé à cet égard. Le ministre et le gouvernement actuels suscitent l'incertitude quant au projet. Le ministre lèvera-t-il l'incertitude en s'engageant aujourd'hui à poursuivre le projet de Centre des collections du Musée du Nouveau-Brunswick?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Fraser : Je sais que le temps qui nous est imparti pendant la période des questions est limité, mais je vais continuer d'énumérer les réunions avec l'AITNB aux fins du compte rendu pour que le député d'en face soit très bien informé de l'emploi du temps.

Le 27 février, la sous-ministre s'est entretenue par téléphone avec la présidente de l'AITNB. Le 3 mars, le cabinet du ministre a proposé de rencontrer la présidente de l'AITNB le 17 mars. L'AITNB a décliné l'offre en expliquant qu'elle n'avait pas de préoccupations pressantes à ce moment-là. L'association a dit qu'elle préférerait attendre à un peu plus tard, à moins que le ministre n'ait des questions ou des préoccupations. Le 5 mars, nous avons de nouveau parlé au téléphone avec la présidente de l'AITNB pour confirmer le tout. Le 16 mars, la sous-ministre s'est entretenue par téléphone avec la présidente de l'AITNB. Les 16 et 17 mars, nous avons envoyé de la correspondance à la présidente de l'AITNB.

Le président : Monsieur le ministre, veuillez vous adresser à la présidence.

L'hon. M. Fraser : Aujourd'hui, le 20 mars, j'ai demandé la tenue d'une téléconférence avec la présidente et le directeur général de l'AITNB. Je pense vraiment que mon emploi du temps est suffisamment explicite.

Nous voulons travailler de façon positive avec nos partenaires. Il est regrettable que le député



d'en face ne veuille que calomnier et faire planer la suspicion sur tout ce que nous entreprenons pour faire progresser notre province.

Hôpitaux

M. Jody Carr : La question s'adresse au vice-premier ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre de la Justice. L'année dernière, un incident grave impliquant un patient atteint de troubles psychiatriques a mis au jour des problèmes de sûreté et de sécurité publique à l'Hôpital régional de Saint John. L'incident met en lumière les problèmes touchant l'Hôpital Dr Everett Chalmers. Des patients et des membres du personnel de l'Hôpital Chalmers se sont plaints au sujet de l'espace, de la sécurité et de la sûreté. La police amène des patients à la salle d'urgence de l'Hôpital Dr Everett Chalmers, là où il y a de l'attente. La promiscuité règne, et la sécurité fait défaut. Les patients attendent maintenant dans la salle des plâtres et la salle de radiologie. Un tel problème de sûreté et de sécurité préoccupe-t-il le ministre de la Justice, ministre de la Sécurité publique et vice-premier ministre?

L'hon. M. Boudreau : L'opposition continue de soulever la question de l'hôpital Chalmers. Même si nous reconnaissons que l'hôpital constitue un élément important de nos infrastructures en soins de santé, nous sommes aux prises avec des défis économiques et nous ne pouvons pas approuver chacun des projets et chacune des initiatives qui sont proposés, contrairement à l'ancien gouvernement, qui prenait des engagements à tous les égards sans accorder, dans bien des cas, de véritable enveloppe budgétaire.

Dans le cas présent, comme je l'ai dit à maintes reprises, il fallait faire des choix. Quand est venu le temps de préparer le budget de capital, nous n'avions pas assez de fonds pour satisfaire au nombre de demandes reçues et nous avons dû faire des choix. Nous avons mis de côté le projet de l'hôpital Chalmers. Cela ne veut pas dire qu'il ne se réalisera jamais. Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas nécessaire d'apporter des améliorations à l'hôpital Chalmers. Cela veut simplement dire que le projet n'ira pas de l'avant au titre du prochain exercice financier. Le gouvernement a pris la décision d'aller de l'avant avec le projet de centre de santé communautaire.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Jody Carr : Le gouvernement précédent a approuvé le projet de rénovation de l'hôpital Chalmers et le projet de clinique de santé communautaire. En fait, en novembre 2013, le financement lié aux deux projets a été inscrit au budget. En octobre 2014, le ministre de la Santé a reçu le plan pour faire avancer le projet de l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers. Le gouvernement actuel met ce projet de côté, alors que les gens font la queue dans les salles d'urgence et ailleurs. Ils font aussi la queue dans la clinique de traitement des fractures et, maintenant, dans le service de radiologie. Le tout pose de graves problèmes de confidentialité et de sécurité.

Le ministre de la Sécurité publique et ministre de la Justice est le ministre régional de Fredericton. Pourquoi ne se bat-il pas pour l'hôpital Chalmers au sein du Cabinet? Est-ce parce qu'il a déclaré



publiquement que le palais de justice de Fredericton, et non les rénovations à l'hôpital Chalmers, était sa priorité absolue? Est-ce là la raison? C'est la seule raison qui nous vienne à l'esprit. Ce n'est pas une question de budget. Ce n'est pas que le projet ne soit pas prêt. La raison est-elle liée au fait que le ministre régional et vice-premier ministre ne considère pas l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers comme une priorité?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Boudreau : L'opposition a raison : nous devons alléger les pressions qui s'exercent sur la salle d'urgence de l'hôpital Chalmers. Voilà pourquoi nous avons choisi d'investir dans un centre de santé communautaire, ici même, au centre-ville de Fredericton. Deux projets étaient à l'étude, mais il n'y avait de l'argent que pour faire avancer un projet. Nous avons dû prendre une décision difficile. C'est cela, gouverner. Voilà le rôle qui nous est dévolu de ce côté-ci de l'Assemblée législative. Nous nous sommes rendu compte que nous ne pouvions pas faire avancer chacun des projets promis par l'ancien gouvernement de la façon dont il aurait aimé le faire, car celui-ci s'est engagé à l'égard de projets sans prévoir de montant au budget.

L'ancien ministre de la Santé a pris la parole à la Chambre pour dire : Maintenant que nous avons mis de l'ordre dans nos finances, nous pouvons avancer par rapport au projet. Nous n'avons pas remis de l'ordre dans nos finances. Nous travaillons de ce côté-ci à assainir nos finances. Pour ce faire, il faut prendre des décisions difficiles, comme celle qui a été prise. Toutefois, cela ne veut pas dire que nous ne veillons pas à l'intérêt supérieur des personnes qui vivent à Fredericton et dans les environs.

M. Jody Carr : Le vice-premier ministre, qui est ministre régional, et le gouvernement libéral ne veillent pas à l'intérêt supérieur des patients de l'hôpital Chalmers. Les patients font la queue dans la salle d'urgence, la clinique de traitement des fractures et, maintenant, le service de radiologie. Cela pose de graves problèmes sur le plan de la confidentialité, de la sécurité et de la santé.

Le vice-premier ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre de la Justice a une responsabilité en matière de sécurité publique ; pourtant, nous constatons que l'hôpital Chalmers... Le fait de ne pas donner suite au projet en question alors que la somme de 3,9 millions de dollars était prévue au budget en novembre 2013 et que le plan était établi depuis octobre... Les raisons que le gouvernement actuel fournit ne tiennent pas la route. Le fait est que le gouvernement actuel met le projet de côté, bien que les gens fassent la queue pour accéder aux services de santé dont ils besoin.

Même si deux projets ont été proposés, l'un a été mis de côté par le gouvernement libéral. Quelle est la véritable raison? Le vice-premier ministre prendra-t-il la parole et appuiera-t-il l'hôpital régional de Fredericton pour que les patients obtiennent ce qu'ils méritent?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.



L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, je vais commencer par rappeler aux gens d'en face que l'an dernier était une année électorale. Ils ont fait toutes sortes de promesses à de nombreuses personnes. Ils ont fait des promesses en ce qui concerne le centre de santé communautaire et l'hôpital, mais, curieusement, bien qu'ils aient réservé la somme de 4 millions de dollars dans le budget de capital de l'année dernière pour le projet de l'hôpital, les gens de l'ancien gouvernement n'ont investi que 90 000 \$. Cela montre à quel point le projet était une priorité pour l'ancien gouvernement.

(Exclamation.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Boudreau : Le centre de santé communautaire nous tient à coeur. Il permettra d'alléger la pression qui s'exerce sur l'hôpital Chalmers. C'est un choix qui devait être fait. C'était un choix difficile. Nous ne disons pas que les travaux de rénovation de l'hôpital Chalmers ne se feront jamais, mais il fallait faire des choix.

[Original]

Il y avait d'autres projets, ailleurs dans la province, qui étaient prêts à aller de l'avant, dont celui de l'Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont et celui de l'Hôpital régional Chaleur, donc nous avons été obligés de faire des investissements à ces endroits. Nous avons seulement une certaine somme dans notre budget...

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Emplois étudiants

M. Holder : Le programme SEED est un outil très efficace qui, chaque année, permet aux organismes sans but lucratif et aux municipalités de la province de recruter des étudiants durant l'été. Il s'agit aussi d'une occasion exceptionnelle pour les jeunes d'acquérir de l'expérience et d'obtenir un emploi d'été.

Ma question pour la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail vise à savoir si des changements seront apportés au programme pour cet été.

[Original]

L'hon. M^{me} Landry : Je remercie le député de l'opposition pour sa question. Justement, les parlementaires du côté de l'opposition et du côté du gouvernement auront bientôt des nouvelles en ce qui concerne le programme SEED, et, en théorie, il ne devrait pas y avoir de changement.



[Traduction]

M. Holder : Le fait qu'aucun changement ne sera apporté au programme cette année est une excellente nouvelle. Voici ma question. Habituellement, chaque circonscription électorale dispose d'un nombre de places, et les parlementaires ont la possibilité de faire des recommandations au ministre sur l'attribution des subventions à divers organismes au titre du programme SEED. Le nombre de circonscriptions électorales ayant diminué, je me demande s'il y aura moins d'étudiants ou si ceux-ci seront répartis équitablement dans l'ensemble de la province selon la délimitation des diverses circonscriptions électorales.

[Original]

L'hon. M^{me} Landry : Vous savez, nous travaillons très fort à créer des emplois et à répondre aux besoins de nos employeurs. Nous travaillons également avec les travailleurs pour répondre aux besoins de la main-d'oeuvre du Nouveau-Brunswick. Nous voulons aider les familles et les étudiants du Nouveau-Brunswick. En offrant de l'argent, par l'entremise du programme SEED, nous permettons à nos étudiants d'acquérir de l'expérience et, en plus, d'avoir de l'argent pour financer leurs études postsecondaires. Nos priorités sont justement d'avoir des programmes et de l'aide pour les étudiants et pour les employeurs du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

M. Holder : La question est simple. La ministre a déjà dit qu'aucun changement n'était apporté au programme. Nous voulons simplement savoir ceci : Maintenant que la province compte moins de circonscriptions électorales, les étudiants inscrits au programme SEED seront-ils répartis équitablement dans les circonscriptions restantes, ou y aura-t-il moins d'étudiants? La question est simple. Nous avons besoin d'une réponse aujourd'hui. La question est simple. Étant donné qu'aucun changement n'est apporté, comment seront répartis les étudiants? Est-ce une autre question qu'il nous faudra constamment poser et à laquelle nous finirons par obtenir des réponses après 10 jours, comme cela a été le cas pour le programme Promesse d'emploi et l'autre programme?

L'hon. M. Gallant : Je pense que la ministre a très bien répondu à la question. Elle a dit que le programme était important. Nous mettons l'accent sur la création d'emplois. Nous voulons offrir des possibilités aux jeunes pour qu'ils acquièrent une expérience professionnelle. Le programme SEED peut être utile à cet égard. Cela ne fait aucun doute.

Toutefois, le Fonds d'emploi pour les jeunes peut aussi être utile à cet égard. Je suis très fier de la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, car elle a présenté aux gens du Nouveau-Brunswick un excellent programme, dont ils profiteront.

Le député d'en face est l'un de ceux qui s'opposent en fait au Fonds d'emploi pour les jeunes, un fonds qui nous permettra de donner de l'expérience aux jeunes afin qu'ils puissent intégrer le marché du travail.



(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Je dois en outre apporter une précision. La ministre a dit qu'elle ne prévoyait aucun changement. Toutefois, un budget est en préparation, comme le député d'en face le sait. Le ministre des Finances travaille de concert avec tous les ministres et notre gouvernement pour s'assurer que nous prenons les bonnes décisions qui nous permettront d'assainir nos finances et de créer de façon stratégique des emplois dans la province. Merci.

